



Conseil communal de la Ville de Pully  
Le bureau

# Extrait du procès-verbal

## Séance du mercredi 13 avril 2022

sous la Présidence de Monsieur Dimitri SIMOS, Président

**Préavis 05-2022      Dispositif de vote électronique pour le Conseil communal - Crédit demandé : CHF 20'000.00**

---

**Le Conseil communal de Pully,**

vu le préavis municipal N° 05-2022 du 2 mars 2022,  
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet

**décide**

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 20'000.00 TTC, destiné à financer l'acquisition d'un dispositif de vote électronique pour le Conseil communal, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 5 ans au maximum ;
4. de considérer que le présent préavis répond à la motion du 9 décembre 2020 de M. Dimitri Simos et consorts « Pour l'intégration d'un dispositif de vote électronique ».

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Dimitri SIMOS



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 13 avril 2022